**OFFRE D’EMPLOI INTERNE / EXTERNE**

*Action contre la Faim-Haiti est membre du réseau Action contre la Faim International qui fournit de l’aide humanitaire dans plus de 40 pays dans le monde dans les secteurs de la nutrition, de la santé, de l’eau/assainissement et de la sécurité alimentaire. Action contre la Faim-États-Unis, une ONG indépendante, gère actuellement des opérations dans 8 pays : Le Kenya, le Soudan du sud, le Cambodge, la Tanzanie, l’Ouganda, l’Éthiopie, Haïti et la Somalie. Action contre la Faim- États-Unis gère plus de 75 millions de dollars de programmes et emploie environ 1 700 personnes dans ses différents bureaux nationaux, son siège social à New York et son centre opérationnel à Nairobi. Nous prévoyons une croissance supplémentaire.*

**Chargé Volet Technique**

**Superviseur direct  : Responsable de Projet WASH**

**Lieu de travail  : Dessalines- Marmelade - Plaisance**

**Durée du contrat   : 6 mois**

**Contexte :** Haïti fait face à une crise humanitaire sans précédent, avec une instabilité politique persistante, une inflation croissante et les catastrophes récurrentes. L'accès à l'eau potable et aux services d'assainissement de base en Haïti est très faible, en particulier dans les zones rurales et périurbaines où vit la majorité de la population du pays. En effet, seulement 55% des familles ont accès aux services de base en eau potable, dont 48% en milieu rural et 68% en milieu urbain (SIEPA/DINEPA, juin 2022).

Les résultats de l’évaluation multisectorielle des besoins (MSNA) montrent également que 61 % des ménages n’ont pas accès à des latrines améliorées ou ne pratiquent pas la défécation à l’air libre dans les zones rurales, contre 33 % des ménages dans les zones urbaines. (Sources : APERÇU DES BESOINS HUMANITAIRES 2023 - HAÏTI) Concernant l'accès à un assainissement adéquat, 72% de la population n'y a pas accès (ONU, 2016b). Cette partie de la population n’a donc pas accès aux latrines familiales ou communautaires. Cependant, la disponibilité et l'accès à des installations sanitaires de base pour la population et aux écoles publiques constituent les besoins les plus essentiels de la société.

Suite à la déclaration des OMD (ONU, 2000), plusieurs partenaires humanitaires et de développement ont intégré l'Assainissement comme priorité d'intervention. Dans cette optique, des projets de latrines ont été mis en œuvre à travers le pays. Malgré ces initiatives et actions entreprises, l’accès à l’eau et à l’assainissement reste un défi majeur. Les projets de latrines précédents n’ont pas réussi à sensibiliser la communauté et à modifier les comportements pour améliorer l’état de l’environnement. Ceci est principalement dû à l’application d’une approche d’assainissement ancienne, inappropriée et directive. De ce fait, le pays fait face à des épidémies de choléra récurrentes dans les 10 départements.

Ainsi, dans le cadre de cet Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI), la réponse proposée sera mise en œuvre dans les 13 écoles publiques et structures sanitaires les plus défavorisées en matière d'assainissement et d'hygiène du Lot 8 des communes de Plaisance, de Marmelade et des Gonaïves.

**Objectif général :** Accompagner les communautés cibles dans la prise de décision pour mettre fin à la défécation à l’air libre tout en prenant en compte les réalités socio-économiques, sanitaires et culturelles haïtiennes pour mieux orienter la logique des conversations avec eux et avec les acteurs locaux

**Objectifs spécifiques :**

1. Améliorer les conditions d’hygiène et de santé;
2. Assurer l’approvisionnement en eau potable et l’amélioration des infrastructures sanitaires dans les institutions scolaires et Centres de Santé ;
3. Renforcer les capacités locales en matière de gestion de l’eau, de l’assainissement et de l’hygiène ;
4. Renforcer la résilience et la durabilité des ouvrages

**Responsabilités Essentielles du poste :**

1. **Planification et organisation des évaluations** :

* Évaluation des infrastructures existantes (latrines, stations de lavage des mains, systèmes d’approvisionnement en eau, etc.).
* Analyse des besoins en concertation avec les parties prenantes (communautés locales, enseignants, élèves, autorités locales).
* Analyse des données sur l’accès à l’eau et aux installations sanitaires (par exemple, ratio utilisateurs/toilettes).
* Identifier les partenaires clés et les groupes d’influences au sein des communautés
* Prise en compte des aspects environnementaux (disponibilité de l’eau, gestion des déchets).
* Respect des normes WASH locales et internationales (UNICEF, OMS).
* Élaboration d’un plan d’action basé sur les priorités et les ressources disponibles.

1. **Mise en œuvre des activités :**

* Réhabilitation des infrastructures dégradées (réparation des latrines, des toitures, des systèmes d’évacuation, etc.).
* Installation ou réparation des systèmes d’approvisionnement en eau
* Mise en place de stations de lavage des mains fonctionnelles avec savon et eau.
* Sensibilisation à l’importance du lavage des mains (affiches, ateliers interactifs).
* Formation sur la gestion des déchets et l’utilisation des infrastructures.
* Construction d’infrastructures accessibles aux personnes en situation de handicap.

1. **Suivi, évaluation et rapportage**

* Fournir régulièrement des rapports sur l’avancement des activités et partager toute problématique ou anomalie rencontrée sur le terrain.
* Former les élèves, enseignants et membres de la communauté à l’entretien et à la gestion des infrastructures.
* Sensibilisation à l’importance de l’hygiène menstruelle pour les filles.
* Impliquer les comités scolaires ou de parents dans la supervision des installations.
* Élaborer des rapports et des guides pour reproduire les approches dans d’autres communautés.
* Organiser des sessions de restitution avec les parties prenantes.

1. **Engagements en matière d'égalité des sexes**

* Favoriser un environnement qui soutient les valeurs des femmes et des hommes, et un accès égal à l'information ;
* Offrir un environnement de travail où les femmes et les hommes doivent être évalués et promus en fonction de leurs compétences et de leurs performances ;
* Respecter les bénéficiaires femmes, hommes, enfants (garçon et fille) indépendamment de leur genre, orientation sexuelle, handicap, religion, race, couleur, ascendance, origine nationale, âge ou état matrimonial ;
* Valoriser et respecter toutes les cultures.

**Engagement pour la prévention contre l’exploitation et les abus sexuels, la protection de l’enfance**:

* Exercer ses fonctions conformément aux politiques de sauvegarde, de protection de l'enfance, de protection contre l'exploitation et les abus sexuels et au code de conduite ;
* Contribuer à la promotion des mécanismes de feedback mis en place par ACF en vue de faciliter la remontée des allégations de fraude, des allégations d’abus et d’exploitations sexuels ;
* Reporter tout cas d’abus et d’exploitations sexuels (suspect ou confirmé), perpétué par un staff de l’institution ou partenaire local.

**Profil recherché :**

* Diplôme universitaire en génie civil, hydraulique, environnement, architecture ou tout autre domaine connexe.
* Une formation complémentaire en WASH (Eau, Assainissement et Hygiène) serait un atout.
* Certifications :
* Savoir rédiger des rapports précis et clairs pour synthétiser les informations collectées.

**Expérience professionnelle souhaitée:**

* + Minimum 2 à 5 ans d’expérience dans l’évaluation et la gestion de projets d’infrastructures sanitaires, idéalement dans des contextes communautaires ou scolaires.
  + Supervision de chantiers de construction ou de réhabilitation.
  + Travail dans des environnements humanitaires ou de développement.
  + Collaboration avec des ONG, institutions gouvernementales ou partenaires techniques.

**Aptitudes et compétences requises**

* + Capacité à inspecter, évaluer et diagnostiquer l’état des infrastructures sanitaires existantes.
  + Connaissance des normes techniques et des standards internationaux (par ex. OMS, UNICEF) pour les infrastructures sanitaires.
  + Capacité à prendre des initiatives, à faire des propositions et à trouver des solutions ;
  + Flexibilité – Dynamisme
  + Compétence en conception et planification d’infrastructures (latrines, systèmes d’eau potable, dispositifs de gestion des déchets)
  + Compétence dans la supervision des travaux de construction ou de réhabilitation pour garantir la qualité, les délais et le respect du budget.
  + Connaissance des matériaux de construction adaptés au contexte local et des techniques de construction durables.

**Compétences transversales souhaitées :**

* Bonne connaissance du milieu ;
* Savoir utiliser les logiciels de collecte de données ( mWater et Kobo)
* Bonne articulation

**Contenu des candidatures -** sera considéré comme complet un dossier comprenant : **CV, lettre de motivation, certificat et diplôme**🎓

**N.B : Aucune candidature ne sera acceptée sans la mention de l’intitulé du poste : « *Chargé Volet Technique* ». L’ensemble des documents indiqués ci-dessus doivent impérativement être réunis, sans quoi les candidatures ne seront pas considérées.**

**Clôture de l’offre d’emploi et date limite du dépôt des candidatures**

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au **12 décembre 2024. Au-delà de cette date, aucune candidature ne sera acceptée.**

**Sélection des candidats/es**

Les candidats/es retenus/es seront contactés/es par téléphone et invités/es à venir passer des tests et des entretiens de sélection.

**Dépôt des candidatures-** le dépôt des candidatures se fait **obligatoirement** par email à :

[**recrutement-pap@ht-actioncontrelafaim.org**](mailto:recrutement-pap@ht-actioncontrelafaim.org)

**Action Contre la Faim, Haïti**